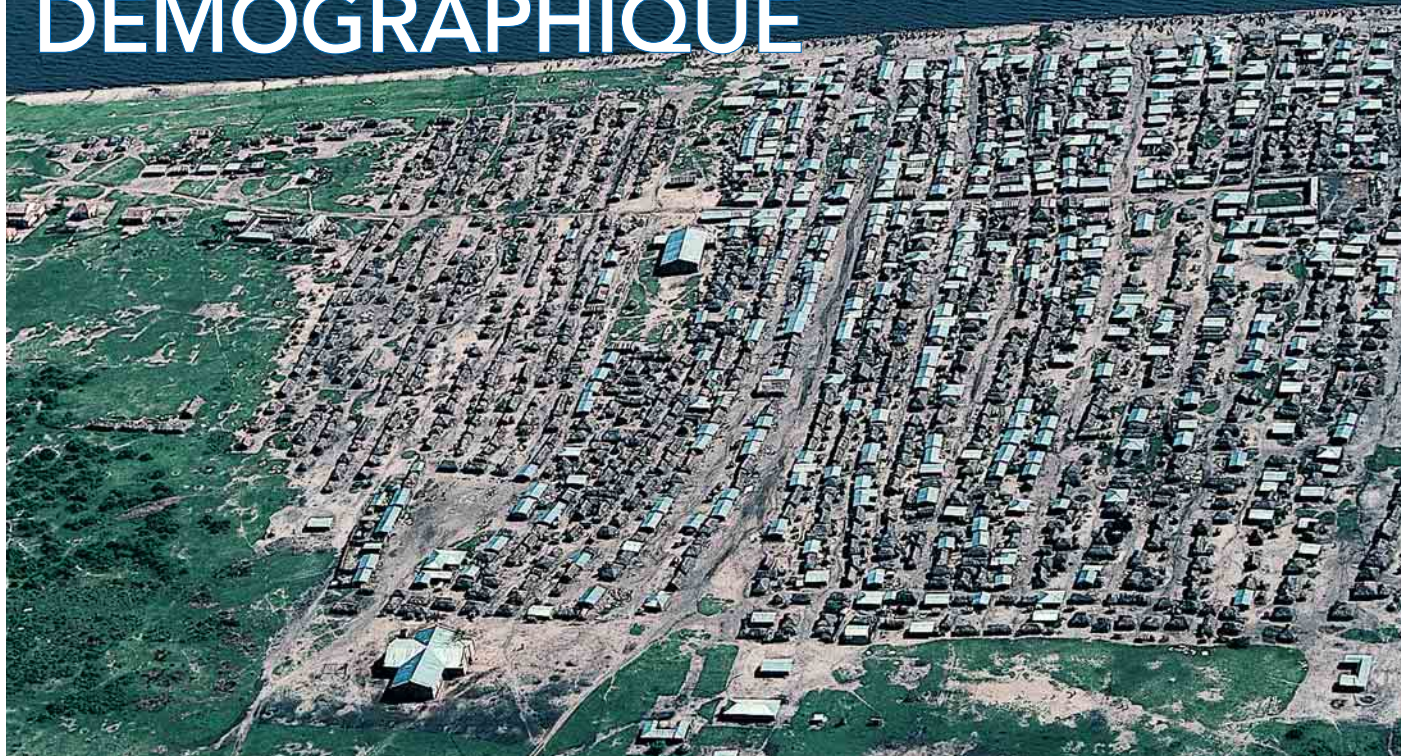


# AIRES PROTÉGÉES ET ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

photo : C. Aveling



**On a souvent tendance à croire que les aires protégées, par la protection et concentration de la faune qu'elles induisent, exacerbent les conflits hommes/ animaux. Mais a-t-on envisagé l'inverse ? Une concentration humaine, liée à une activité économique, qui augmenterait ces conflits ?**

**L**es aires protégées dans leur large acception (parcs nationaux, réserves de faune, ranch de gibier...) ont suscité cette dernière décennie une littérature tendant à mettre en lumière l'ensemble des nuisances que génère le principe de la conservation (Colchester, non daté), en particulier à l'endroit des populations locales. Au nombre des objections, il faut recenser notamment une augmentation des déprédations agricoles, une augmentation de l'insécurité, ou encore le gel de terres potentiellement utiles pour l'agriculture. Si le point de vue de ces auteurs repose souvent sur des phénomènes patents, l'analyse qui en est donnée est souvent partielle.

Ainsi, concernant par exemple le cas de la recrudescence des conflits hommes/ animaux en périphérie des aires protégées, le problème est souvent posé en termes d'accroissement des biomasses animales. La dynamique de la population humaine est rarement évoquée. Pourtant, les aires protégées, considérées comme des pôles d'emploi, de croissance économique et de consommation, font souvent l'objet d'une immigration positive dans leur périphérie immédiate.

Au Burkina-Faso, les migrations ont pour origine des régions surpeuplées (où le problème se pose en termes d'inégalité aînés/ cadets dans l'accès à la terre), ou affectées par la sécheresse (Remy, 1975, Capron et Kohler, 1975), et ont pour destination soit des régions où la terre est abondante et les ressources naturelles moins affectées par l'activité humaine, soit des pôles d'emploi. Le ranch de faune de Nazinga qui nous préoccupe ici présente toutes ces caractéristiques. Cet article se propose de décrire les phénomènes de migration à Sia, village situé en périphérie ouest du ranch.

## Le ranch de faune de Nazinga

Créé en 1979, le ranch de gibier de Nazinga a pour objectif principal de démontrer que l'exploitation durable de la faune sauvage sous ses différentes formes (tourisme cynégétique, tourisme de vision, *cropping*...) peut générer pour l'Etat, le privé et les populations locales un revenu considérable, source de développement. Il se situe au sud du Burkina-Faso à la frontière avec le Ghana, en zone biogéographique soudano-guinéenne à cheval sur les provinces du Nahouri et de la Sissili, soit à 200 km au

sud de Ouagadougou. La superficie dévolue aux activités du ranch s'étend sur quelque 91300 ha entre les latitudes 11°00' et 11°18' nord et les longitudes 01°16' et 01°43' ouest. Le village de Sia est immédiatement adjacent (3 km) à la base principale.

## Sia, village où les allogènes dominant démographiquement

Le village de Sia est un village composite, à l'intérieur duquel on peut distinguer trois populations : les Gourounsi indigènes de Sia, et les allogènes, immigrants Gourounsi et Mossi. Cette division n'est pas seulement d'ordre théorique ; elle est fondée sur les rapports sociaux qu'entretiennent ces trois groupes, dont le premier accueille sur ses terres les deux autres.

En décembre 2000, le village comptait 308 personnes ( dont 18 étaient considérées comme des visiteurs occasionnels ) réparties en 38 concessions (17 concessions gourounsi, 21 concessions mossi). Les proportions comparées des trois groupes relèvent des constatations étonnantes. La première, c'est que les Gourounsi (originaires de Sia et immigrants) sont minoritaires dans un village gourounsi, tant en nombre de concessions

Figure 1 : motivations de l'immigration gourouinsi, village de Sia

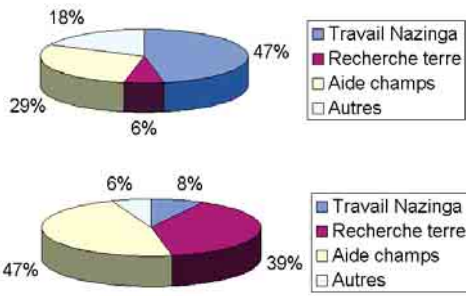


Figure 3 : motivations de l'immigration mossi, village de Sia

(45 % de concessions gourouinsi) qu'en nombre d'habitants (45 % de Gourouinsi dans le village). La seconde, c'est que les Gourouinsi originaires de Sia ne représentent plus qu'une faible minorité de la population (21%) (qui cependant possède toujours les prérogatives sur la terre). L'immigration à Sia est donc un phénomène conséquent. Nous allons tenter d'en démontrer les mécanismes.

### Caractéristiques de l'immigration à Sia

L'immigration à Sia peut se diviser en une immigration gourouinsi, et une immigration mossi. La figure 1. présente les motivations de l'immigration masculine gourouinsi.

Sur les 17 hommes gourouinsi de plus de 15 ans, 8 (47 %) sont des migrants de travail, 1 est un migrant de terre et 5 (29%) sont des cadets (frères, neveux, fils) venus aider les migrants de travail pour le travail agricole. L'immigration

masculine gourouinsi a donc pour motivation principale la recherche de travail au ranch de Nazinga ; la plupart de ces immigrants habitaient en fait le ranch avant de s'installer à Sia. En règle générale, ils ont commencé par demander de la terre pour leur production agricole, tandis qu'ils continuaient à habiter au ranch. Ces immigrants étaient donc typiquement saisonniers et n'habitaient Sia que durant la saison des pluies, période de production agricole. La saison sèche était consacrée au travail au ranch. Leur installation définitive à Sia s'est réalisée lorsque le travail au ranch, de saisonnier est devenu journalier.

Chaque vague d'installation d'immigrants gourouinsi à Sia correspond en effet à une phase de précarisation de l'emploi au niveau du ranch; elle débute avec le changement de gestionnaire (1989-1990, passation de la gestion entre l'ONG ADEFA et l'administration des eaux et forêts), pour se cristalliser entre 1995 et 1997. Cet emploi instable incite en outre les immigrants à s'entourer d'une aide agricole : 29 % des immigrants gourouinsi masculins sont des enfants ou cadets venus aider aux champs les employés occupés au ranch.

La séquence d'installation progressive des immigrants gourouinsi (ranch/champs à Sia/maison à Sia) coïncide avec la politique d'emploi successive menée au ranch : annuel/saisonnier/journalier.

L'évolution temporelle de l'immigration gourouinsi à Sia confirme cette observation ; tandis que le ranch a fourni un volume d'emploi très conséquent ses dix

Figure 2 : évolution temporelle du nombre de Gourouinsi (immigrants et leurs enfants), village de Sia, pourcentage cumulé du total

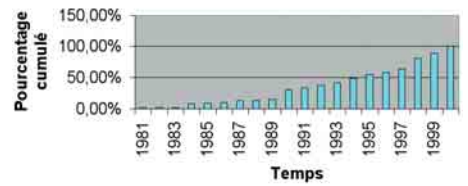
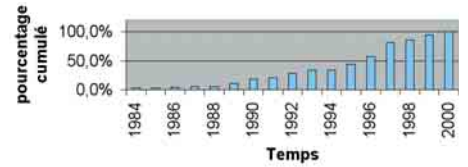


Figure 4 : évolution temporelle du nombre de Mossi, village de Sia (en pourcentage cumulé)

premières années de fonctionnement (1980-1989), en raison de l'installation des infrastructures (bungalows, pistes...), l'immigration gourouinsi à Sia a été très faible. Inversement et presque paradoxalement, tandis que le volume d'emploi se réduisait considérablement, l'immigration gourouinsi de Sia doublait entre 1992 et 1997, puis entre 1997 et 2000 (figure 2).

La politique d'emploi du ranch influence donc directement l'immigration gourouinsi à Sia, et donc indirectement le foncier, la pression sur les terres et les ressources.

Après avoir examiné l'immigration gourouinsi, nous avons étudié l'immigration mossi. Les 22 concessions mossi totalisent 168 personnes, lesquelles représentent 55% de la population totale. Parmi ces 168 personnes, on compte 52



(1) bien que dans le cas de Mossi qui se sont installés pour la terre, mais amenés par un fonctionnaire mossi travaillant au ranch, la pression à l'installation à Sia devait être plus importante.



hommes de plus de 15 ans. La figure 3 présente les motivations de l'immigration des 52 hommes mossi de plus de 15 ans.

Sur les 52 hommes mossi de plus de 15 ans, 20 (39%) sont des migrants de terre, 4 (7%) sont des migrants de travail, et 24 (46%) sont des cadets (frères, neveux, fils) venus aider les chefs de concession au travail agricole.

La principale motivation de l'immigration mossi à Sia est la recherche de terre, tant par les aînés que par leurs cadets. La figure 4 montre l'évolution temporelle du nombre d'immigrants mossi (immigrants et leurs enfants nés à Nazinga), en pourcentage cumulé du nombre total de Mossi actuels.

La figure 4 indique qu'en 1990, les immigrants mossi et leurs enfants étaient 25% de leur nombre actuel, et qu'en 1995 cette population était à 50 % de ce nombre. La population de migrants mossi de Sia a donc doublé entre 1989 et 1990, puis tous les cinq ans entre 1990 et 2000. L'immigration mossi a donc pris un essor considérable ces dix dernières années. Cette immigration est-elle imputable à une politique propre aux Gourounsi originaires de Sia, qui décident librement d'accueillir ou non des immigrants <sup>(1)</sup>? Tous les villages en effet ne pratiquent pas l'accueil des Mossi sur leurs terres. Dans le village voisin de Sia, à Natiédougou, il semble que le chef soit opposé à leur installation. A Oualem, village adjacent à l'entrée du ranch (périphérie est), aucune immigration mossi n'est observable. En première hypothèse, l'accueil des Mossi à Sia relèverait d'une stratégie délibérée des autochtones pour redynamiser un village moribond. Une seconde hypothèse serait une stratégie de sécurisation alimentaire, par la fourniture implicite de services des immigrants aux détenteurs de la terre. Quelques en soient les raisons, le phénomène est à surveiller. Différentes études sur l'immigration mossi ont été menées ailleurs au Burkina-Faso (Laurent et Mathieu, 1994). Elles montrent que l'insécurité foncière des immigrants (qui se traduit sur le plan foncier par l'interdiction aux immigrants de planter des arbres) entraîne chez ces derniers une politique de mobilité prédatrice des ressources et de l'environnement. Cette insécurité foncière est observable à Sia.

## Le ranch de Nazinga : attractif par hypothèse

L'idée du ranch de Nazinga repose sur un postulat économique, selon lequel la faune peut objectivement être considérée comme une ressource renouvelable génératrice de revenus considérables, pour l'Etat, pour le privé et pour les populations locales, démonstration qui a été partiellement faite pour le ranch au

moins les dix premières années de son existence (Lungren, 1999). Dans cette optique, le ranch devait être un pôle d'emploi pour les villages périphériques. Ce pôle d'emploi représentait donc implicitement un pôle d'immigration. La base de Nazinga devait théoriquement servir à accueillir cette immigration de travail, et les villages périphériques ne devaient pas en ressentir d'influence foncière. C'est ce que l'on peut observer à Sia les dix premières années. Par la suite, la diminution du volume d'emploi (la période d'installation des infrastructures achevée), mais surtout sa précarité, incite les Gourounsi allogènes à s'implanter, tandis que l'immigration mossi, liée ou non à la présence du ranch, se développe de façon inattendue. La croissance de population à Sia est donc malheureusement corrélative de la période où l'hypothèse initiale (Nazinga, pôle économique) ne se révélait, pour différentes raisons, plus d'actualité.

Il faut souligner que, si la concentration de population autour d'un pôle économique dynamique était prévue pour Nazinga, et s'est révélée par la suite difficile à tenir, d'autres aires protégées subissent le même problème de concentration de populations dans leur périphéries sans que le phénomène n'ait été particulièrement souhaité ou envisagé. Ainsi, le complexe des aires protégées d'Arly dans l'est du Burkina-Faso présente une enclave à l'intérieur de laquelle le défi de l'amélioration du bien-être des populations se heurte à la croissance de cette dernière (Lungren, 1997).

## Conclusion

Les auteurs qui abordent la problématique des conflits hommes-animaux sur le simple plan de l'accroissement des biomasses animales ne présentent qu'une facette de la réalité. Comme l'a montré l'exemple de Sia, une situation sociale particulière (village en déclin, proximité du ranch), associée à une politique d'emploi particulière de la part des gestionnaires de l'aire protégée, peut déboucher sur une immigration importante et complexe. Si cette immigration est corrélative d'un accroissement des biomasses animales, à l'intérieur d'un espace jadis beaucoup moins anthropisé, la situation débouchera tôt ou tard sur des conflits hommes/ animaux importants, préjudiciables à l'intérêt des parties en présence.

Les phénomènes migratoires sont difficiles à appréhender car, sauf exception, ils portent sur des temps longs qui dépassent l'observateur de passage. C'est pourtant sur ces phénomènes lents, difficilement décelables, que se jouera à terme l'avenir des ressources naturelles. Les gestionnaires d'aires protégées doivent être conscients de l'ampleur qu'ils peuvent prendre, notamment en termes de muta-

tions sociales, et doivent en envisager un suivi régulier. La croissance de population doit être au besoin gérée, à travers une politique d'emploi responsable, une sensibilisation adéquate, et des éventuels aménagement du territoire villageois réalisés par les autorités coutumières. Cette recommandation est particulièrement pertinente dans le cas des vastes projets régionaux comme ECOFAC, afin d'éviter que les concentrations inattendues de populations humaines aujourd'hui ne représentent demain une menace pour l'existence des aires protégées.

C. VERMEULEN,

UNITÉ DE SYLVICULTURE, FACULTÉ DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX  
CONTACT : NAZINGA.RWGX@CENATRIN.FB

## Bibliographie

- CAPRON J. & KOHLER, J.M. (1975)  
*Environnement sociologique des migrations agricoles. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Haute-Volta. In Les Migrations internes Mossi. Des aires-refuges aux " terres neuves " d'aujourd'hui. ORSTOM, Ministère français de la coopération, 484 p.*
- COLCHESTER, M. (NON DATÉ).  
*Nature sauvage, Nature sauvée ? peuples indigènes, zones protégées et conservation de la biodiversité. Discussion paper, UNRISD, World Rainforest Movement, WWF, 57 p.*
- LAURENT, P.J. & MATHIEU, P. (1994)  
*Migration, environnement et projet de développement : récit d'un conflit foncier entre Nuni et Mossi au Burkina Faso. In Cahiers du Ciped, N°20, Migrations et accès à la terre au Burkina Faso, Laurent, Matthieu et Totte eds, pp 87-129.*
- LUNGRÉN, C. (1997).  
*Etude des possibilités pour l'intégration des populations dans la gestion des aires de conservation de l'est du Burkina. UICN, missions du Burkina Faso, Aires protégées et conservation de la biodiversité à l'est du Burkina Faso, 76 p + annexes.*
- LUNGRÉN, C. (1999).  
*Possibilités et contraintes pour le développement durable à travers la gestion rationnelle de la faune : expériences du projet pilote du Ranch de Gibier de Nazinga. Communication présentée à l'atelier régional sur les expériences en matière de gestion des ressources naturelles : évolutions et perspectives, Koudougou, Burkina-Faso, 6-10 décembre 1999, 17 p.*
- REMY, G ; (1975)  
*Les migrations vers les " terres neuves " : un nouveau courant migratoire. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Haute-Volta. In Les Migrations internes Mossi. Des aires-refuges aux " terres neuves " d'aujourd'hui. ORSTOM, Ministère français de la coopération, 484 p.*